

# MARINA™

We Care, You Enjoy



## TRAITEMENT TOUT-EN-UN au chlore

### Désinfection régulière Diffuseur flottant



#### CARACTÉRISTIQUES

- Diffuseur flottant autonome, très simple d'utilisation.
- Corps transparent pour un meilleur suivi de la dissolution.
- Dissolution totale sans résidu.
- Teneur élevée en matière active.
- Action désinfectante longue durée.
- Action algicide.
- Action clarifiante.
- Action oxydante.
- Ne contient pas de cuivre.
- Non-comburant au transport, au stockage et à la manipulation.
- Stabilisation élevée contre l'action destructrice des rayons ultra-violet de la lumière solaire.
- Convient pour toutes les eaux, même très dures.
- Compatible avec tout équipement de filtration.

#### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C.
- Ne pas placer le diffuseur dans un skimmer. Avant la baignade, le placer dans un seau propre contenant 10 litres d'eau tenu à l'écart des baigneurs. Après la baignade, transférer le diffuseur et le contenu du seau dans le bassin.
- La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage.

#### MODE D'EMPLOI

- Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4. Par la suite, effectuer cette opération au moins une fois par semaine.
- Déchirer l'étiquette plastifiée en tirant verticalement et en descendant sur la bande pointillée, à l'endroit indiqué par une flèche rouge, pour pouvoir régler le diffuseur flottant en fonction du volume de votre piscine. (Conservé l'étiquette afin de pouvoir s'y reporter si nécessaire.)
- Repérer une des deux flèches blanches verticales situées symétriquement à la base du flotteur.
- Bloquer la base du diffuseur flottant d'une main et faire pivoter d'un coup sec la partie supérieure blanche cintrée avec l'autre main jusqu'à ce que la flèche blanche verticale repérée se retrouve alignée avec l'indication de volume correspondant au volume de votre bassin ; cette opération permet de régler l'ouverture du diffuseur flottant de manière optimale :
- La taille **S** (trous les plus petits) pour une piscine de 10 à 15 m<sup>3</sup>.
- La taille **M** (trous intermédiaires) pour une piscine de 15 à 25 m<sup>3</sup>.

- La taille L (trous les plus grands) pour une piscine de 25 à 30 m<sup>3</sup>.
- Placer le diffuseur flottant directement dans le bassin, en l'absence de baigneurs.
- En cas de conditions extrêmes (orages, forte affluence de baigneurs...), effectuer une chloration-choc.
- Il est possible de traiter une piscine présentant un volume compris entre 30 m<sup>3</sup> et 60 m<sup>3</sup>. Pour cela, utiliser deux flotteurs et régler leur taille d'ouverture sur le volume correspondant à la moitié du volume total du bassin.
- Le flotteur bascule sur le flanc lorsqu'il est vide ; utiliser alors un nouveau flotteur pour continuer le traitement.

#### COMPOSITION

UFI PPS5-H05C-G005-N0WF - Substance active : symclosène (CAS N°87-90-1) : 87g/100g

#### SÉCURITÉ

Désinfectant TP2 – TB (comprimés) Utilisateurs non professionnel Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. **Tenir hors de portée des enfants. Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter un équipement de protection des yeux/ du visage. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée pour l'extinction. Recueillir le produit répandu. Garder sous clef. Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. **Suisse :** L'emballage / récipient / boîte partiellement vide doit être rapporté(e) au point de vente ou remis(e) à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

Danger



Se débarrasser durablement de 99 % des bactéries (selon EN1040), des algues et prévenir les eaux troubles

